

Comité syndical du 20 septembre 2021

DL 2021_09/03

AR PREFECTURE
047-254702582-20210920-DL2021_09_03-DE
Reçu le 23/09/2021

TARIFS 2021 : ACTUALISATION N°1 SUITE À RÉVISION DU MARCHÉ DÉCHÈTERIE DE MIRAMONT-DE-GUYENNE

Le Comité Syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **10 septembre 2021**, s'est réuni, salle des fêtes de Damazan, sous la présidence de M. Michel MASSET, Président, le **lundi 20 septembre 2021 à 10h30**.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7);

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Lionel FALCOZ, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER (5);

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5);

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3);

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Guillaume MOLIERAC (2);

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2);

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2);

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1);

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Michel VERGNÉ (1);

COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES : Jean-Louis COUREAU (1).

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : Mmes ARMELLINI, DUCOS, FOUNAUD-VEYSSET, LAURENT et TONIN, MM. BARJOU, BILIRIT, BOUSQUIER, COLLADO, COUREAU, DE COLOMBEL, DERC, LAVILLE, MASSET, MOLIERAC, PIN, ROSIER, SEGALA, VERGNÉ (19)

Représentés : M. PONTTHOREAU par Mme ARMELLINI, M. ROSO par M. BARJOU, M. KLEIBER par M. COLLADO, Mme BONNEAU par M. DERC, M. CAMINADE par M. LAVILLE, Mme GARGOWITSCH par M. MASSET, M. LERDU par M. VERGNÉ, M. LORENZELLI par M. SEGALA, Mme PRELLON par M. ROSIER, M. SOUBIRON par M. BILIRIT, M. VERDELET par Mme FOUNAUD-VEYSSET (11).

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Mme Audrey ARMELLINI

Nombre de délégués présents : 19

Représentés : 11

TOTAL : 30

DL 2021_09/03

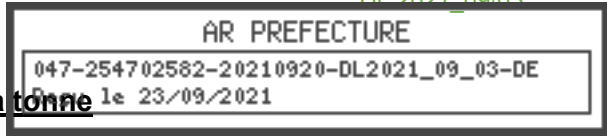
TARIFS 2021 : ACTUALISATION N°1 SUITE À RÉVISION DU MARCHÉ DÉCHÈTERIE DE MIRAMONT-DE-GUYENNE

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par l'arrêté préfectoral n° 472017-12-29-003 du 29 décembre 2017 et notamment son article 5,

Vu la délibération DL2021_01/01 portant Tarifs 2021,

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs applicables aux prestations du Syndicat et notamment suite à la révision du marché déchèterie de Miramont-de-Guyenne SE2018-04 à compter du 1^{er} janvier 2021 (rétroactivité suite à la parution des indices de révision définitifs en juin 2021 conformément à la formule de révision des prix du marché),

Il convient de rajouter ces tarifs à ceux déjà votés et applicables,



1-Traitement des ordures ménagères et tri en euros la tonne

COLLECTIVITÉS	ORDURES MÉNAGÈRES			Tri	Déchets verts		Caractérisation	Location mensuelle benne	Traitement plateforme Monflanquin
	Traitement	TGAP	Taxe communale		Transfert Transport	Refus tri			
CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	98,16	37	1,50	200,58	-	109,55	72,00	-	-
CC PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES	109,06	37	1,50	200,58	49,65	109,55	72,00	-	-
SMICTOM LOT GARONNE BAÏSE	98,15	37	1,50	200,58	-	109,55	72,00	-	-
CC PAYS DE DURAS	101,90	37	1,50	200,58	-	109,55	72,00	-	-
CC PAYS DE LAUZUN	101,90	37	1,50	200,58	30,00	109,55	72,00	150,00	-
AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS	97,28	37	1,50	173,00	89,00	123,50	-	-	-
FUMEL VALLÉE DU LOT (PENNE)	97,28	37	1,50	215,00	64,00	-	-	-	29,30
FUMEL VALLÉE DU LOT	97,28	37	1,50	215,00	30,00	-	-	-	29,30
CC LOT ET TOLZAC	97,28	37	1,50	200,58	-	109,55	72,00	-	29,30
CC BASTIDES EN HAUT AGENAIS PÉRIGORD	70,51	37	1,50	173,00	47,58	123,50	-	-	29,30
VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION (33)	100,52	37	1,50	168,86	50,15	97,22	80,85	311,12	-

2- Autres tarifs non-adhérents en euros la tonne

Vente de compost	9,00
Traitement déchets verts plateforme de Monflanquin	29,30
Traitement DIB (particuliers entreprises et non adhérents)	138,00
Traitement refus de tri	121,55
Broyage déchets verts	8,90
Utilisation quai de transfert de Marmande (transport)	16,00
Utilisation quai de transfert Miramont-de-Guyenne (transfert+ transport)	17,00
Utilisation quai de transfert Villeneuve-sur-Lot (transfert+ transport)	5,50
Utilisation quai de transfert Miramont-de-Guyenne (collecte sélective)	30,00
Utilisation quai de transfert Fumel (collecte sélective)	39,00
Utilisation quai de transfert de Boé (transfert+ transport) vers ISDND de Monflanquin	33,00
Utilisation quai de transfert de Boé (transfert+ transport) vers ISDND de Lapouyade	41,00
Utilisation quai de transfert de Boé (transfert+ transport) vers ISDND de Montech	34,50
Utilisation quai de transfert de Boé (transfert+ transport) vers centre de tri de Montech	47,58

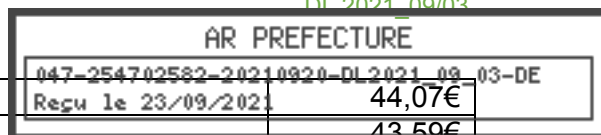
3- Autres tarifs

Immobilisation du camion de transport lié au dépassement de radioactivité autorisée	272,40€/ jour
Location bennes collecte sélective	150€ la rotation
Lavage bennes site de Miramont-de-Guyenne	4€ le lavage

Déchèterie de Miramont-de-Guyenne (CC Pays de Lauzun)	
Transport et traitement ferraille	-57,37€/tonne
Transport et traitement carton	-13,09€/tonne
Transport des gravats	104,89€/rotation
Transport des déchets verts à 25 km maximum de la déchèterie	78,23€/rotation
Supplément lié au passage par le quai de Miramont-de-Guyenne DV	10,55€/rotation
Compostage déchets verts	27,00€/tonne
Traitement des gravats	7,84€/tonne
Transport et traitement du bois	75,03€/tonne
Transport et traitement du tout-venant	130,80€/tonne
Transport et traitement des DDS	820,27€/tonne
Frais de retour DDS	200,00€
Frais de gestion DDS	40,00€
Surplus bombes de brassage	3,00€
Transport et traitement des huiles minérales	99,03€/tonne

4- Autres tarifs prévention/communication

Composteur bois 300L	44,07€
Composteur bois 400L	43,59€
Composteur bois 600L	55,07€
Composteur bois 800L	65,55€
Kit supplémentaire composteur bois : bio-seau	2,93€
Kit supplémentaire composteurs bois : guide du compostage	0,98€
Kit supplémentaire composteur bois : autocollant	0,00€
Composteur plastique 300L	30,35€
Composteur plastique 400L	32,84€
Composteur plastique 600L	49,82€
Composteur plastique 800L	54,21€
Kit supplémentaire composteur plastique : bio-seau	1,73€
Kit supplémentaire composteurs plastique : guide du compostage	0,55€
Kit supplémentaire composteur plastique : autocollant	0,11€



5- Locations immobilières site de Damazan hors taxes et hors charges

Location de bureaux bâtiment rouge	7€ le m ² /mois
Location de bâtiments industriels (cf. annexe)	-
Bâtiment 1	3€ le m ² /mois
Bâtiment 2	-
de 0 à 1000 m ²	5€ le m ² /mois
de 1001 à 2000 m ²	4€ le m ² /mois
plus de 2000 m ²	3€ le m ² /mois
location espace extérieur de stockage	1€ le m ² /mois

Les frais de gestion et les fluides seront facturés au prorata des m² occupés.

6- Cotisation adhérent

- Cotisation

0,50 € par habitant

Ces tarifs s'entendent hors TVA et intègrent la TGAP et les taxes communales en vigueur en 2021.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,

- Article 1 : **DÉCIDE** d'adopter les tarifs proposés tels que présentés dans le tableau ci-dessus s'appliquant à compter du 1^{er} janvier 2021 (rétroactivité suite à la parution des indices de révision définitifs en juin 2021 conformément à la formule de révision des prix du marché).

Ces tarifs s'entendent hors TVA et intègrent la TGAP et les taxes communales en vigueur en 2021. Ils pourront varier et être actualisés en cours d'année en fonction des évolutions règlementaires en matière de taxes et de révision des marchés.

- Article 2 : **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	30
Pour :	30
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 21 septembre 2021

Le Président,
Michel MASSET

Publication / Affichage
Le 21 septembre 2021